

Recherches sociographiques



Transformation des structures du pouvoir

Gérald Fortin

Volume 7, numéro 1-2, 1966

Le pouvoir dans la société canadienne-française

Résumé de l'article

Transformation des structures du pouvoir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055302ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055302ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortin, G. (1966). Transformation des structures du pouvoir. *Recherches sociographiques*, 7(1-2), 87–96. <https://doi.org/10.7202/055302ar>

TRANSFORMATION DES STRUCTURES DU POUVOIR

Notre milieu subit depuis quelques années des transformations profondes. De nouvelles élites sont apparues et continuent d'apparaître qui s'affrontent avec des élites traditionnelles lorsqu'elles ne les ont pas encore complètement remplacées. Des classes sociales qui, jusqu'à présent, n'avaient pas réussi à influencer les décisions collectives de la société commencent à s'affirmer et à imposer leurs vues.

Sans aucunement nier l'importance de ces transformations, nous voulons nous demander si nous assistons simplement à un réalignement des forces ou, au contraire, au début d'une transformation plus profonde du modèle même du pouvoir dans notre société. S'agit-il simplement d'une mutation aux points nodaux d'un réseau qui serait demeuré inchangé ou s'agit-il plus profondément d'un changement dans la structure même du réseau ? En même temps que nous commençons à découvrir et à vivre la démocratie, sommes-nous en train d'inventer une nouvelle démocratie ?

La réponse à ces questions devra malheureusement demeurer préliminaire. En effet, l'intention d'une transformation radicale du réseau, même si on peut la déceler sous certains faits, demeure sinon inconsciente du moins fortement implicite. Que ce soit par prudence ou par inconscience, les transformations sont toujours présentées comme des mutations à l'intérieur d'un réseau stable plutôt que comme une transformation du réseau. Par ailleurs, les faits mêmes qui pourraient laisser soupçonner une transformation du réseau sont le plus souvent ambigus, contenant à la fois des éléments qui tendent à renforcer le réseau traditionnel et des éléments qui tendent à le faire éclater.

Pour étudier cette question dans toute sa complexité, il nous faudrait tenir compte des relations entre les diverses formes de pouvoir formel : pouvoirs politique, économique, religieux, social. Il faudrait même analyser la place du pouvoir économique dans la société canadienne-française et en dehors de cette société. Faute de temps, nous devons plutôt nous limiter à un phénomène plus global qui semble affecter la structure interne de tous les pouvoirs de même qu'il influence leurs relations externes. Ce phénomène est celui de la revendication de participation aux décisions

que nous constatons dans toutes les couches de la population, et dont nous tenterons de rechercher les significations profondes.

Indiquons, tout d'abord, avant de présenter quelques faits et de les analyser, ce que nous entendrons par pouvoir. Nous relierons le concept de pouvoir à celui de décision. Celui qui prend effectivement une décision par rapport à un objet donné a certainement du pouvoir par rapport à cet objet. Mais il en sera de même de celui qui sans prendre la décision aura réussi à l'influencer. Définissant le pouvoir comme la capacité d'influencer les décisions, il nous sera possible d'affirmer que, dans certains cas, celui qui contribue à donner à la décision son contenu et sa forme a plus de pouvoir que celui qui a la capacité formelle de décider. Ainsi, le pouvoir réel des détenteurs formels de décision nous apparaîtra comme un indice de la forme ou de la structure du pouvoir.

Ne pouvant ici élaborer une théorie du pouvoir et de ses structures, essayons plutôt d'isoler certains faits sur lesquels nous pourrions par la suite appuyer une analyse trop sommaire et trop intuitive, mais qui contiendra peut-être quelques éléments d'une future analyse plus raffinée et plus scientifique. Deux ordres de phénomènes nous semblent importants à retenir. Nous pourrions caractériser le premier par le terme général « d'épuration des mœurs électorales, politiques et administratives ». Il faut voir, dans les manchettes à sensation qui apparaissent de façon presque régulière dans nos journaux, depuis 1959, plus que la recherche de scandales destinés à faire battre aux élections un parti ou une clique politique. Sous l'utilité électorale de cette chasse aux scandales et au patronage se dessine une nouvelle conception des rapports politiques aussi bien que des rapports de pouvoir dans les domaines non politiques. Sans doute une partie du scandale vient-elle du fait que des détenteurs du pouvoir se sont servi de leur position pour tirer des avantages personnels au point de vue monétaire ou au point de vue politique. Mais, en même temps que l'on condamne le profit personnel qu'a pu tirer de sa décision le fauteur de patronage, on rejette aussi un système qui permet au détenteur de pouvoir de décider de façon arbitraire. Sans doute certains ont-ils cherché à faire une distinction entre le mauvais et le bon patronage, mais ce n'est plus seulement le mauvais patronage qui en général est condamné, c'est le patronage comme tel. Même lorsqu'il n'y pas abus de pouvoir, on regrette et on déplore que l'exercice du pouvoir se fasse de façon arbitraire. On réclame de plus en plus que le détenteur de pouvoir soit constamment en mesure de justifier publiquement ses décisions et que, pour autant, on soit capable de critiquer et de discuter ces décisions. Ceci est vrai, d'ailleurs, non seulement dans le domaine politique mais aussi dans le domaine économique (syndicalisme) et religieux.

Cette première remarque nous amène à l'autre ordre de faits qui est peut-être encore plus général. Nous assistons depuis quelques années à

une affirmation croissante, dans tous les domaines, d'une volonté de participation aux décisions. Non seulement les individus et les groupes réclament le droit de critiquer les décisions prises, ils réclament aussi le droit de présenter et de faire prévaloir leur point de vue ainsi que le droit de reprendre en mains le contrôle direct des décisions qui les affectent.

Une énumération de tous les faits de ce genre pourrait facilement devenir longue et fastidieuse. Nous voulons cependant en présenter quelques-uns. Une analyse très détaillée de ce phénomène au niveau religieux nous est présentée par l'excellente étude de mon collègue Dumont sur la *Conversion de la pensée chrétienne*.¹

Dans le domaine syndical, non seulement ouvriers et cultivateurs réclament de plus en plus le droit d'être consultés dans l'élaboration des politiques et des lois mais, à l'intérieur même des mouvements syndicaux, nous observons une lutte entre les ouvriers et leurs « permanents ». Ouvriers et cultivateurs se méfient des intellectuels qui ont accaparé les postes de haute direction de leurs mouvements et réclament que le droit de décision leur appartienne non seulement théoriquement mais en fait. Agriculteurs et pêcheurs songent à se syndiquer pour pouvoir négocier avec les gérants de leurs propres coopératives. Toutes les difficultés qui séparent actuellement l'U.C.C. et la Coopérative Fédérée reposent principalement sur cette revendication de participation et de contrôle. Un cultivateur allait même jusqu'à proclamer, dans un récent congrès politique, que la seule façon de régler les problèmes agricoles était de remplacer tous les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture par des cultivateurs actifs.

Ces phénomènes ne se retrouvent pas seulement dans le monde syndical mais dans tous les groupes intermédiaires, qu'ils représentent des intérêts de classe ou des intérêts plus généraux. Associations étudiantes, chambres de commerce, associations patronales, sociétés Saint-Jean-Baptiste, mouvements d'Action catholique, associations parents-maîtres, tous veulent se faire entendre, tous veulent partager le pouvoir et tous sont déchirés par des luttes internes.

Ce qui est peut-être plus important, c'est que ces réclamations ne sont pas seulement demeurées de pieux souhaits mais ont donné lieu à de nouvelles formes d'organisation ou d'institution. Ainsi a-t-on vu naître plus ou moins spontanément, dans tous les territoires de la province, des conseils régionaux de développement et d'orientation économique. Comme nous avons déjà essayé de le montrer ailleurs,² ces conseils régionaux demeurent tributaires de l'ancien réseau de pouvoir, en ce sens qu'ils se définissent

¹ Fernand DUMONT, *Pour une conversion de la pensée chrétienne*, Montréal, Les Éditions H. M. H., Collection *Constantes*, 1964.

² Gérard FORTIN, « Pour une politique régionale, » *Socialisme* 65, n° 6, printemps 1965, 11-22.

surtout comme des groupes de pression auprès des forces de patronage. Leur rôle est cependant plus vaste puisque, le plus souvent, ils ont la prétention de définir les objectifs qui doivent présider au développement de la région et que, du moins implicitement, ils cherchent à se présenter comme un embryon de gouvernement régional.

Dans un cas, celui du B.A.E.Q., l'État a confié à un organisme régional le soin d'établir un plan complet de développement grâce à la participation aussi bien d'experts que de toutes les associations du milieu. Même s'il s'agit là d'une exception, il reste que cette exception joue le rôle de modèle par rapport aux autres conseils régionaux qui souhaitent tous pouvoir définir eux-mêmes leur plan de développement plutôt que de se le voir imposer par l'État central. Cet intention devient de plus en plus une réalité surtout depuis que l'État a reconnu officiellement la plupart de ces conseils comme organismes de médiation entre l'administration centrale et les régions.

Au niveau provincial, l'État semble aller plus loin. Après la création plus ou moins monstrueuse du Conseil d'orientation économique, il a établi toute une série de conseils consultatifs auprès des ministères. Il semble d'ailleurs que l'on tende à multiplier ces organismes. Ces conseils, fussent-ils du Travail, de l'Éducation, de la Famille ou de l'Agriculture, ont une double fonction : 1° permettre aux intérêts particuliers de s'exprimer ouvertement et, déjà, de se confronter afin d'en arriver à des recommandations communes ; 2° sans exclure nécessairement l'action des groupes de pression, donner une force de pression à des groupes jusqu'ici muets ou incapables de se faire entendre des détenteurs de pouvoir.

Signalons un dernier fait parmi d'autres : la naissance récente de l'animation sociale dans notre milieu. Non seulement apparaît spontanément une volonté de revendication ou de participation mais encore on cherche à créer cette volonté là où elle est encore latente et imprécise. Que ce soit dans les efforts du B.A.E.Q., dans ceux du Conseil des œuvres de Montréal à Saint-Henri ou dans ceux du Collège du travail de la C.S.N. et de l'animation coopérative à Granby, on veut rendre les individus et les groupes conscients de leurs problèmes et de leurs possibilités d'action en vue de la solution de ces problèmes. Tentative encore informelle, à la recherche d'elle-même, l'animation n'est pas moins en train de renouveler aussi bien les relations de pouvoir politique que les notions d'éducation syndicale et d'éducation coopérative. Sans préjuger des analyses que nous devons faire de cet ensemble de faits et de phénomènes, il nous apparaît que l'animation, sous la forme où elle commence à exister, ne pouvait apparaître que dans un contexte où les bases même du réseau de pouvoir traditionnel étaient ébranlées.

De ces faits disparates, nous allons essayer de tirer quatre propositions qui ne sont pas nécessairement cohérentes. Ce manque de cohérence

indique d'ailleurs l'état de tension d'une société qui est encore à la recherche d'elle-même.

Premièrement, le pouvoir tend à s'exercer selon le mode caractéristique de la société industrielle et moderne. Le pouvoir ne se justifie plus par le recours à une valeur ou à une force externe à lui-même mais plutôt par sa rationalité interne en fonction des objectifs à atteindre. Il ne suffit plus aux détenteurs de pouvoir d'affirmer ou de prouver leur identification à la force unique qui contrôle le destin de la société, que cette force soit Dieu, le Peuple ou l'Histoire. Il doit, au contraire, démontrer de façon continue sa compétence et son efficacité. Il doit être constamment en mesure d'expliquer et de justifier rationnellement ses décisions et chacun peut en appeler de ces décisions à partir, non pas de la force, mais d'une argumentation rationnelle. Pour influencer une décision, il ne suffit plus de cajoler ou de menacer, il faut au contraire discuter, faire valoir ses besoins et même remettre en question la problématique de celui qui décide.

Ainsi chaque citoyen ou chaque groupe, pour autant qu'il peut analyser ou interpréter son propre problème ou sa propre situation, refuse d'accepter des décisions qui ne tiendraient pas compte de sa problématique et qui, pour autant, lui apparaîtraient arbitraires. Parce que chacun se sent plus ou moins compétent à résoudre ses propres problèmes, chacun réclame le droit de participer, d'influencer les décisions qui vont l'affecter personnellement.

Il y a donc ainsi un rejet des formes traditionnelles du pouvoir, que ce pouvoir soit politique, économique, religieux ou social. L'argent, la famille, le collège, la classe sociale n'apparaissent plus comme des garanties de pouvoir. Le statut officiel lui-même ne suffit plus. Il faut le désintéressement et, encore plus, il faut une compétence.

Mais si la bureaucratisation du pouvoir, au sens wéberien, semble chose réglée dans notre milieu, le genre de compétence désirable pour exercer le pouvoir fait l'objet d'un double débat : entre le peuple et l'élite, entre les élites.

Notre deuxième proposition serait donc que le peuple nie aux élites non seulement le droit au pouvoir mais aussi la compétence pour exercer le pouvoir.

Si les privilèges passés ou présents ne suffisent plus à justifier le pouvoir, la connaissance abstraite n'est plus acceptée comme seule compétence. La revendication de participation que nous connaissons est fortement sous-tendue par l'opposition entre deux types de connaissances : la connaissance venant du vécu et de l'expérience, la connaissance de type scientifique.

L'ouvrier, le cultivateur, le leader régional opposent une compétence concrète à la compétence qu'ils jugent trop abstraite de l'intellectuel, de l'agronome ou du fonctionnaire central. Au chercheur, symbole de la

science sur laquelle les détenteurs de pouvoir cherchent de plus en plus à s'appuyer, l'individu et les groupements opposent leur connaissance existentielle du vécu et du quotidien. C'est au nom de ce vécu et de ce quotidien qu'à la fois on s'opposera aux décisions passées et qu'on réclamera le droit d'influencer les décisions nouvelles.

Plus qu'une simple lutte entre deux groupes de personnes ou deux classes, le débat concret-théorique est, en fait, un débat entre deux types de sociétés qui s'affrontent encore dans notre réalité sociale. En contestant la sagesse des décisions prises ou suggérées par les techniciens, on conteste la nouvelle société dont ils sont à la fois précurseurs et grands-prêtres.

Ce qui rend ce débat encore plus profond et significatif, c'est qu'il n'oppose pas deux élites mais bien la masse et l'élite, que cette dernière soit traditionnelle ou nouvelle. Le cultivateur des paroisses agricoles peu rentables rejette aussi bien le clergé et l'agronome traditionnel, qui l'ont mal orienté, que l'économiste agricole ou le sociologue qui veulent lui présenter une nouvelle orientation. Pour lui, ces deux définisseurs de situation sont également des rêveurs. Seule son expérience vécue de la réalité lui apparaît le gage d'une solution valable. Sans doute, le nouveau technicien apparaît-il comme plus dangereux que le leader traditionnel parce qu'il monopolise davantage de connaissances ésotériques, mais l'opposition dont il est l'objet n'est qu'un cas particulier d'une opposition plus globale à un leadership qui a « trompé et probablement trompera encore ». Ayant vécu l'échec de la société traditionnelle, le citoyen moyen hésite à entrer les yeux fermés dans une nouvelle société ; il veut redéfinir par lui-même une nouvelle société qui serait à la taille de ses connaissances et de ses aptitudes.

Verrons-nous ainsi surgir de nouvelles élites populaires, ouvrières et rurales, capables de traduire les aspirations et les objectifs profonds de la masse ? D'une démocratie toute formelle, où les détenteurs de pouvoir se présentent comme les représentants du peuple, passera-t-on à une démocratie active où les décisions seraient constamment critiquées et réévaluées en fonction d'un bien commun plus largement défini ? Les leaders populaires pourront-ils inscrire leur pouvoir dans des structures nouvelles de participation dont les conseils supérieurs ne seraient qu'une première préfiguration ?

Autant de questions, ou d'espairs, qu'il nous faudra réexaminer en fonction des deux autres propositions qui nous semblent contenues dans les faits actuels.

Un troisième aspect de la conjoncture serait, en effet, que ce conflit fondamental qui touche l'être le plus profond de notre société est souvent masqué par un conflit plus actif et plus ouvert mais plus superficiel : un conflit de pouvoir entre les élites ou les définisseurs de situation. Croyant s'appuyer sur une unanimité populaire, mais ne s'appuyant en fait que sur

des réflexes populaires de moins en moins nombreux, l'élite traditionnelle (clergé, professions libérales, nationalisme traditionnel) cherche à faire prévaloir contre les techniciens la conception de la société qu'elle avait élaborée depuis le début du siècle. Sans doute ces leaders traditionnels vont-ils accepter au niveau verbal l'orientation industrielle de la province de même que le rôle croissant de l'État, mais en pratique leurs revendications vont tendre à nier, dans les faits, l'exercice concret de ces nouvelles définitions.

L'opposition toutefois ne se manifeste pas seulement dans la critique des objectifs, elle touche aussi aux moyens. Ainsi s'opposent deux groupes de techniciens : les techniciens de la société agraire pré-industrielle et les techniciens de la société technique industrielle ou post-industrielle. Ce conflit pourrait être illustré par la lutte presque quotidienne entre, d'un côté, l'économiste et l'ingénieur, et de l'autre côté, le philosophe et l'avocat (par suite de l'imprécision de leur science même, le sociologue et le politologue sont appelés à la rescousse de l'un ou de l'autre selon les circonstances).

Cette lutte pour le pouvoir nous semble actuellement d'autant plus acerbe que les deux élites en présence se ressemblent à la fois dans ce qu'ils proposent et dans leurs caractéristiques. En dépit de l'opposition fondamentale entre société pré-industrielle et société post-industrielle, en dépit des divergences de vues sur le rôle effectif de l'État dans la société, les deux idéologies en présence se rapprochent sur deux points importants. Les deux idéologies sont nationalistes et, pour autant, partagent un premier objectif. Sans doute la langue ne sera-t-elle plus alliée à la religion mais au progrès économique ; mais dans les deux cas, il faut sauver la langue.

Plus fondamentalement encore peut-être, les deux idéologies sont des idéologies égalitaires. Récemment, Fernand Dumont et moi-même avons insisté sur cette caractéristique de la société proposée par le nationalisme traditionnel.¹ Idéologie de l'ordre social, le nationalisme traditionnel proposait une société sans classe, orientée et dirigée par une élite éclairée et avisée. C'est le bon troupeau vivant sous la houlette du Bon Pasteur. L'idéologie des techniciens, sur ce plan, est plus difficile à cerner parce qu'elle est encore très peu explicitée. On peut soupçonner toutefois que l'idéal du technicien ne comprend pas nécessairement une société sans classe mais sûrement une société où les écarts entre les classes sont amoindris et où les conflits sont arbitrés par la raison et la science. Peut-être moins paternalistes que leurs prédécesseurs, les techniciens n'en voient pas moins pour eux-mêmes un rôle privilégié dans la nouvelle société. De par leur monopole sur les connaissances et les informations, il leur appartiendra

¹ Fernand DUMONT, « La représentation idéologique des classes au Canada français », *Recherches sociographiques*, VI, 1, janvier-avril 1965, 9-22 ; Gérald FORTIN, « Milieu rural et milieu ouvrier : deux classes virtuelles », *ibid.*, 47-59.

d'assurer l'égalité entre les classes et d'arbitrer au besoin les conflits qui pourraient les opposer. Il leur appartiendra surtout d'être les définisseurs de la société future, c'est-à-dire d'être la nouvelle élite.

Partageant des objectifs apparentés sinon similaires, les deux élites se ressemblent encore davantage par rapport à trois grandes caractéristiques. Tout d'abord, chacune possède le monopole presque absolu des connaissances nécessaires et essentielles pour orienter efficacement le type de société qu'elle souhaite voir réaliser. Par ailleurs, les deux groupes sont dans la même position vis-à-vis le pouvoir politique et le pouvoir officiel. Sauf exception, dans les deux cas il ne s'agit pas d'individus qui sont élus ou qui ont à prendre effectivement les décisions finales. Enfin, on pourrait reconnaître aux deux groupes le même degré de désintéressement par rapport aux avantages personnels, économiques ou autres, qu'ils pourraient tirer de leur situation de leadership. Sauf de rares exceptions, ces deux groupes travaillent sincèrement au bien commun de notre société.

Entre ces deux élites techniciennes, où pourra se situer la nouvelle élite populaire? Devra-t-elle se contenter d'exprimer des aspirations sans jamais être capable de définir aussi les moyens de construire un monde nouveau? Sera-t-elle capable d'aller plus loin que Réal Caouette, le seul leader populaire d'envergure que nous ayons eu depuis dix ans?

Notre quatrième proposition serait qu'au point de départ les dés sont pipés en faveur des nouveaux techniciens et que c'est surtout à eux qu'il appartient de décider quelle sera notre nouvelle structure de pouvoir.

En dépit de toutes les définitions qu'elle a pu se donner d'elle-même, notre société est déjà une société post-industrielle dans ses infra-structures. Aux nouveaux techniciens appartient le monopole de faire fonctionner cette société aux niveaux technique et économique. Notre société étant déjà une société hautement technicisée, les décisions efficaces qui peuvent s'y prendre exigent de plus en plus d'informations et de connaissances techniques et scientifiques. Notre société, comme toutes les sociétés industrielles, souffre d'une pénurie sérieuse d'individus possédant les connaissances nécessaires pour la faire fonctionner efficacement. Nos techniciens étatiques ou privés forment un groupe à la fois très restreint et très intégré. Presque constamment en interaction entre eux, ils finissent par établir une sorte de monopole du pouvoir effectif sans même avoir besoin d'une reconnaissance officielle ou publique de ce pouvoir.

Ce pouvoir leur vient d'ailleurs non seulement du fait qu'ils jouissent d'un monopole de la définition des moyens, mais aussi, sinon surtout, du fait qu'ils présentent à notre société une nouvelle définition d'elle-même. Porteurs sinon définisseurs du nouveau nationalisme, ils veulent faire de notre société une société industrielle et moderne. Par ailleurs, leur idéologie du progrès et du développement s'appuie sur une conception égalitaire de la société et sur l'idée qu'il faut donner à l'État un rôle

prédominant. Enfin, ils ont contribué à instaurer le climat de participation que nous connaissons. La création des conseils supérieurs et l'animation sociale sont en grande partie leur œuvre comme la critique du patronage.

Dans leur définition de l'égalité et de l'exercice du pouvoir est comprise cette nécessité d'une discussion et d'une remise en question des décisions. Jusqu'ici, le débat s'est déroulé à un plan qui n'était pas celui que les techniciens souhaitaient. Plutôt qu'une discussion rationnelle, c'est un débat idéologique et un conflit de pouvoir qui se sont engagés. Ces discussions peuvent apparaître stériles aux techniciens qui entrevoient déjà clairement ce que sera notre société et qui se sentent pressés par la nécessité de réaliser cette nouvelle société. Y aura-t-il maintenant conflit chez les techniciens eux-mêmes entre leur valeur fondamentale comme techniciens, c'est-à-dire l'efficacité, et cette valeur idéologique de l'égalité ou de la démocratie? On sent déjà ce genre d'impatience chez les fonctionnaires de certains ministères ou de certains mouvements sociaux et associations. La tentation alors pour le technicien est de transformer les mécanismes nouveaux de participation en mécanismes de manipulation. Cette solution serait relativement facile, étant donné la complexité de l'animation sociale qui comprend toujours une certaine part de manipulation. Un bon technicien de l'animation ou de la participation peut facilement transformer une opération d'animation en opération de manipulation, en dosant différemment par exemple le rôle du rationnel et de l'affectif.

Une solution peut-être encore plus facile serait de laisser intacts ces nouveaux mécanismes mais de leur retirer à toutes fins pratiques tout contrôle sur les décisions. Ils deviendraient ainsi à la fois une sorte de bouc émissaire et de mécanisme de défolement collectif. Ainsi, le leader populaire pourrait non seulement être toléré mais même suscité à cause de l'action bienfaisante de son rôle symbolique d'expression. Il suffirait de l'entourer de bons techniciens qui sauraient canaliser cette expression vers les moyens ou les fins de la société moderne.

Pour travailler efficacement et être contrôlés efficacement, les techniciens ont besoin de l'unanimité de la population au sujet du type de société idéale qu'ils proposent encore trop confusément. Cette unanimité supposerait elle-même que les connaissances et l'information que possèdent les techniciens soient très largement diffusées et qu'un long débat prenne place dans notre société. Cela supposerait aussi que l'on accepte de laisser jouer dans toute sa complexité le nouveau réseau de pouvoir en gestation. Devant l'urgence des besoins immédiats, devant la réalisation menacée d'un bien commun à court terme, devant même une remise en question sérieuse de leur pouvoir, les techniciens choisiront-ils de se passer de cette unanimité? Choisiront-ils de saboter les mécanismes qu'ils ont

contribué à mettre en place? Devenant manipulateurs, deviendront-ils des technocrates, des bons pasteurs encore plus exigeants face à un troupeau encore plus ignorant? Les événements présents permettent assez peu de prévoir ce qui se passera. Espérons seulement que nos techniciens sauront attendre la nouvelle unanimité qui est déjà plus qu'ébauchée et que nous pourrions nous orienter vers une société moderne où même le palier social et le palier politique seront renouvelés.

Restera alors à trouver les structures et les moyens concrets d'allier les revendications profondes de la masse aux exigences techniques de la société post-industrielle, d'allier le vécu et l'abstrait du calculateur, d'allier le pouvoir de l'élite populaire au pouvoir du technicien. C'est une nouvelle société qu'il reste à créer, nouvelle société à laquelle nous avons encore trop peu pensé et qui risque de se bâtir dans l'à-peu-près si nous ne consacrons pas tous nos efforts à la penser.

Rappelons, en terminant, que cette société ne sera possible que si le sociologue est accepté parmi les nouveaux techniciens et que si, à ce titre, il peut proposer des critères de développement autres que la rentabilité et l'efficacité. C'est là un thème que j'aimerais développer mais qui nous entraînerait trop loin. Notre société moderne, comme toute société moderne, va exiger une nouvelle sociologie de même que de nouveaux rôles pour le sociologue.

Gérald FORTIN

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*